

4611

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 4611

J 3421

Dossier concernant les legs d'un tableau de Rembrandt
Part : L'Etat pour la épouse "Ballin - Has"

4611

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
	N ^o 401	

legs d'un tableau de Rembrandt

L. WAUCQUEZ
DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE
69, CHAUSSÉE D'IXELLES

IXELLES, LE 27 Janvier 1898

✓ 116 II

A Monsieur le Président de la Commission
du Musée des Beaux-Arts.
Bruxelles.

Monsieur,

Le 15 A., est décédée à Ixelles, rue de la Grosse
Cour, 2, Madame veuve Stanislas Ballin, née Anna Flas.

Par son testament en date du 30 août 1897, dicté au
notaire L'Herstevens, à Saint-Gilles, cette Dame a disposé comme
suit au profit du Musée Royal :

"Je veux que mon tableau peint par Ruysschaert
soit offert au Musée Royal, à Bruxelles, en
mon nom et celui de mon mari."

Tous ourez à vous entendre avec Monsieur le
Capitaine-Commandant De Keyser, légataire universel de
Madame Ballin, au sujet de la délivrance de ce legs.

Agreez, je vous prie, Monsieur le Président, l'
expression de mes sentiments distingués.

Dr. L. Waucquez

J. Bourgeois

Dm 26 - I - 98

N° 4611

Mr. ministe

Mr. Chiricahua
de l'Amér. du Sud
du Pérou et du Brésil

Mr. Mr. Chiricahua de
la Guadeloupe, la République
d'Haïti et la République
d'Uruguay

Monsieur M. Mac Gregor
Maitre à Gaule, des
Affaires étrangères pour
l'Assemblée Législative

Etat pour lequel
Balkan Plan —

Monsieur Attard, monsieur
le ministre, le ministre
de l'Intérieur de la Répu-
blique, ardent et examineur
pour nous en question de

punt van de lin
admission erentalk by
de collectie der men
ken

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4611

Bruxelles, le 2 février 1898.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N° 28138.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

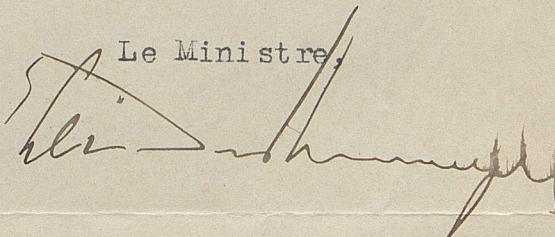
Messieurs,

Avant d'accepter le legs, fait à l'Etat, d'un tableau attribué à Ruysdael, objet de votre lettre du 28 janvier dernier, n° 4611, il y aurait lieu de faire examiner cette œuvre d'art par des membres de votre Collège, afin de savoir si elle a les mérites nécessaires pour figurer au Musée.

Je vous serais en conséquence obligé, Messieurs, de me faire connaître votre avis sur ce point, le plus tôt possible.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat.

(Monsieur Van Mons, secrétaire).

Rév. 4 2 - 98

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE

N° 4611

Annexe

M
S

a l'Opéra de Leyde -
Captain Comt!

Nous avons l'honneur de
vous envoier, pour l'obj.,
la C. p. d'un Mr. qui
vous a donné M. L. Waneveld
Notaire à Delft, & relativement
à un legs, au profit
des Musées Royaux de
peinture & de Sculpture et
d'Art, & au tableau intit.
Sauvage à Ruydael -
à C. "D": voulons
vous faire examiner cet
œuvre afin d'apprendre
s'il peut le léguer

Recueillies pour prouver
que la collection de
Muséi, & celles en vente
de l'opposit., sur le
point, à Montréal le
Mardi 1^{er} de Janvier
de l'Anneur 1812
et de 1813 —

Pour faire l'union des
2 collections
Montréal, & Vt. réunit,
on établira universel des
donateurs, le nom desquels
seront déposés au Palais
de P. d. L. Tallard
obut il faut de cette
mention, pour que il

puisse être examiné, ~~sur~~
~~une préalable demande,~~
une fois à demander dans
quel, par le C^o. D^r
des Muséi —

Receillies au Palais
pour les transactions

Palais
de Muséi

Rueath

M Wagner

Doktor en droit

Notari.

Chaussee de la Ville 69

Peer, le 17 Février 1898

B. H. G. M.

ADVOCAAT

Monsieur le Président de
la Commission d'art des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture,
à Bruxelles,

En ma qualité
de conseil à Monsieur le capitaine com-
mandant Deklyns, j'ai l'honneur de vous
faire savoir, en réponse à votre honnête n°
4674, qu'en vertu de l'ouverture d'un
testament, dont nous ignorons encore les
dispositions, — Il ne nous est donc possible
de dégager pour le moment à votre désir de
diffuser le tableau au Palais de Beaux-Arts.
Contrefois nous serons fiers à vous donner
toute la facilité nécessaire afin d'examiner
le tableau dans l'immobilité où il se trouve
Rue de la Grotte Cour, n° 2, où je vous
en informerai le désir —

Nennilly agencé, Monsieur le Président, l'assurance
de ma considération distinguée —


J. Van Herck

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1611

Bruxelles 24/III/98

Monsieur Léonard.

Une denrée.

Monseigneur l'Amiral d'
Hoc, je vous souhaite plusieurs.
Sur la fin de l'Aspirant au
Collège de Malines et au
König, relat. à un Regs
fut à Bruxelles par le
spud Bellin-Plan
et un tableau autrefois
à Ruyosseel - Courpage
Il fut toutefois ~~oublié~~
l'Amiral L'Amiral.
~~Faut que il y a lieu~~
d'affirmer que l'Amiral
d'Aspirant fut aussi le

proceder à l'Etat et
de la République que nous
~~reçussons~~ apprendre des
Colonies.
~~Le~~ Le présent état de nos
guerres avec l'Angleterre intérêt, d'autant
les enseignements que
nous ont été fournis — par une personne capturée,
Le present fait le 1^{er}
Août l'an mille sept cent
et trente et deux
N° de PA 9. 28138 /
Kuilk auver &
R. G. Tard
by

1611

Braek 22 Mrz. 1898

Na. 11. Maen en juli.

Zee da le Geen. Lur N° 2

so' d'ester. K. will pr

L. C. D. fargi' en

Mardi 22 / III 98

L. C. de la tient. K. will b. bank
1st. authenticat.

Mo en alba

H. ultat. D. Mient
Auteng

Mc C. de Kessels besturen by
Spous Bellin. This a che lui
en tollen attribut i Ruyss
Suel a destini' parut et
a' éte offet aux Musées
de Bruxelles & l'at. de dos

L. Comme auant me dit que
K. was over an occasion il va
aminer a tollen deputé

Zee da le Geen. Lur N° 2

Puis je vous demander de ver
fasse a' reue et monnaie pour
L. C. de la Musée. Moen. Will
par authenticat. a l'U. K.
intert. en l'ouster en deuts
K. en li ayer a pp

ACADEMIE ROYALE:
DES
BEAUX-ARTS
D'ANVERS.

ANVERS, le 13 Mai 1898.

Bien cher Emile

J'aurai l'occasion de vous dire
de la commémoration du Ruyas
le Ruyas d'au... "l'ijai au musée de
l'Etat.

La famille lui attribue parmi les
une grande valeur - pour moi cette
table n'est pas ancienne.

Je pense que la commémoration
est arrivé.

Tous très cordialement

Monsieur le Directeur

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

Bruxelles, le 30 mars 1898.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N° 28138.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

ANNEXE.

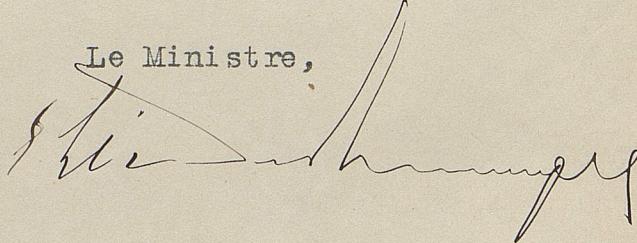
SOMMAIRE.

En réponse à votre lettre du 21 courant, n° 4611, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve la pensée de votre Collège d'attendre, avant d'examiner le tableau attribué à Ruysdael, légué à l'Etat, que le nouveau testament des époux Ballin-Flas ait été ouvert.

Lorsque les formalités auront été remplies, vous voudrez bien, Messieurs, donner à cette affaire la suite qu'elle comporte.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat, E|V.

F. Journeis (Namur)
le 23 Mars 1898.

Monsieur le Directeur
du musée Royal de Bruxelles
avec beaucoup.

Selon convention
qui avois été faite faire M.^e
le Secrétaire du Musé, lors
de la visite que je lui propon-
tais à la Galerie, j'ai
commission servir comme tiers
expertise le tableau (Ruydael)
que nous avions acheté toute
la somme espérant recevoir
la visite de ces messieurs,
Le Soir l'hôtel a été visité
M. Salleau déposé chez
M^e Renier contrôleur
des caisses, rue Berchemans
51 à Tiel, à la direction

De la Commission du musée,
Veuillez se vous faire
savoir à Monsieur le Directeur que
je suis privilégié de faire une
communication à rendue sur
Borchmann et cayrier
l'impression des deux milliers
de portraits.

E. Leyder

Capitaine Commandant
du 13^e régiment d'infanterie.
L'armée de Napoléon 22^e
d'Infanterie (Nemours)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4611

Rue du Musée 11/IV 1898

" H. L. Cambray

D. Keyser

Chaussée de Waterloo 92

J. Servais

Monat

L'aven : 10fr. 10fr. 10

23 Maréchal l'avan

aven. Thomas et Vr

Jan Cambray gen. h.
le vendredi 8 octobre

C. D. et Rest. au

Rockox 9^e p. a.

1^e étage ch. M

Neris Antwerp 10

Cath. ap. d'Occam,

h. 10th en l'esp. 10fr.

par la place Bellijs

Plus, divers gr. art's

non au pris des art's

letter to M. P. Marcy our Notary.

Xxx

Very
Yours truly
James W. L.
McD
LJ

9 April 1898.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 166 II

Monsieur le Ministre.

Monseigneur l'Amiral,
Van jem. Commissie gen h.
C' est a dit. Commandant
het h' telles statut
a. Regulatief d' oper.
a. Met per les opus
Belgian Flot devoile d'
d' art. d' une alto
distance de la C' o' d'
des Musées per la
S' v' t' d' l' M' n' c' que
et IX' le d' d' s' t'.
Le 9 Juin. 1898
a dont Monseigneur
pri b' s' d' Van Haerdt
le C' o' per Commissie

tion data' de 26 de
Mai Mi. & portant
N° 4611 —

L'assassin a été arrêté
dimanche dernier par le
tableau suivant des
policiers Post. d'Yverdon
Marquillaz & Bourcet
après avoir arboré
dans la collection d'
Ettel —

La consigne, pour
avoir fait prendre le
tableau devant le magistrat
l'assassin
Contre un récipiend. délivré
au nom de M. le Gén.
Général Commandant de l'armée
Sagittaire universel à
Madame Ballin —

~~Il est évident que l'assassin~~
que l'on va l'opposer
plus longtemps
lui à l'assassin à ce
que le Gén. de l'armée
Ballin fera de plus
avec la mort ou dans
de deux ou trois galeries
du Palais de l'armée —

Yverdon 1^{er} Juillet 1877

~~Il est évident que l'assassin~~
~~qui sera jugé, suspendu à l'opposition~~
~~qui sera jugé devant l'assassinat~~
Ministre à l'assassin, dans
l'assassinat d'Yverdon, dans l'assassinat
à la famille Ballin des observateurs
Pour la remise au ministre
du gouvernement —

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture
DE BELGIQUE

*La Commission Directrice a l'honneur d'inviter
Monsieur*

*à vouloir bien assister à l'ouverture des Galeries du
Musée Moderne, qui aura lieu Lundi 2 Avril
1877, à deux heures.*

LA PRÉSENTE INVITATION SERVIRA DE CARTE D'ENTRÉE.

Bruxelles, le 29 Mars 1877.

9/IV/98

Dear to H. L. Kaiser Captain;

Commandant au 13th Regt. Inf.

d'infanterie, le letter other,

the 5 Regt. and the 2 Regt. a

etc. etc. par le general Bullion-Plessis

disinfect il will do an. Other

absence par M. le M. de

Wauquay à Dalle, a

the C^o de M. le Roi

the painter and the sculptor

the M. et endot de Et-Jean

1898

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4611 -

Ministère
de
l'Agriculture
et des
Travaux Publics

Beaux-Arts

N° 138.

Leopold II

Roi des Belges.

A tous présents et à venir. Salut.

Sur le testament ordonné du 30 Octobre 1844 par lequel
jeune M^e Stanislas Ballin née Anne Plas, a légué à l'Etat belge
un tableau de Ruydael; Pour la proposition de Notre Ministre de
l'Agriculture et des Travaux publics.

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1^{er}. Notre Ministre de l'Agriculture et
des Travaux publics, est autorisé à accepter, au
nom de l'Etat, le legs fait par Jeune M^e
Stanislas Ballin née Anne Plas.

+

Art. 2. Notre Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Donné à Laeken le 17 Avril 1898.

Par le Roi:

Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics.

Le Roi Léopold.



Léopold
Pour expédition conforme
Le Secrétaire Général.

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N° 28138

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

/ ANEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 4611

Bruxelles, le 27 Avril 1893.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie de l'arrêté royal du 17 avril courant, par lequel le gouvernement a été autorisé à accepter le legs, fait par feuë madame Stanislas Ballin, d'un tableau de Ruysdaël.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,



A la Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat,

BRUXELLES.

Pr Servais (Namur) le 19 Juil 1898

Monsieur le Secrétaire,

Le 9 Octobre dernier, la Commission Directrice du Musée de peinture, a fait possession du tableau attribué à Fluyssael et légué à l'Etat par son épouse Ballin-Flas, j'avais espéré que cette donation aurait fait l'objet d'un arrêté Royal.

Ce me permettra en conséquence de prendre la liberté de vous demander si la chose est faisable et dans l'affirmative de bien vouloir faire la nécessaire; je crois que le legs devant la peine être rendus permanentement honoraire, il doit figurer au moniteur officiel, le nom de la donatrice, ma tante et la mère qui ait été institutrice légitimement autorisée et qui ait obtenu l'autorisation des volontés.

Il m'serait également agréable, Monsieur le Secrétaire de connaître où elle place ou on donne au Musée au Fluyssael légué.

Esperant d'être honoré d'une réponse, je vous prie Monsieur le Secrétaire, de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération distinguée.

E. De Keyser

Capitaine Cons. au 1^{er} rang de ligne
Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Chancery de Waterloo. 22 Févraie.

Namur

A Monsieur le Secrétaire du Musée Royal de peinture
et de Sculpture de Belgique. Rue du Musée. 9
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE
BELGIQUE

N^o 4611.

OBJET :

Reponse à la lettre
du 19 J^o

ANNEXE :

Expédié le 22 aout 1898.

J. Verheyen

Bruxelles, le 20 aout 1898,

A Monsieur E. De Keyser
Cap^{te} Comm^t d'infanterie.

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous avez adressée à la Com^d
d^e des musées Royaux à la date
du 29 courant, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que le
leg^s fait à l'Etat par l'^{me}
Stanislas Ballin n^e Anna
Flas et consistant en un
tableau attribué à Brueghel
a été accepté par arrêté Royal
du 1^{er} avril dernier.

La publication de cet arrêté
a dû être faite par le Moniteur,
et vous aura sans doute
échappé. Le tableau en question
sera placé dans les galeries du
musée lors d'un ~~prochain~~ renouve-
ment qui aura lieu prochainement.

Veuillez agréer, etc., etc. . . .

Pour la commission directrice :

LE PRÉSIDENT,

Le Secrétaire

D. Stettler



S. Servais (Namur) le 1^{er} Septembre 1898.

Monsieur le Président.

Par votre lettre du 20 Août, N° 4611, vous avez bien voulu me faire savoir, que le bas du tableau, attribué à Heyden et légué au Musée de l'Etat par ma Dame Odile Fab, avait été accepté par le Musée Royal du 1^{er} Avril dernier.

J'ai renouvelé avec le concours d'un conservateur, les recherches au Moniteur officiel et je ne trouve aucun trace de cet œuvre, je vous en confirme donc pourriez-vous bien vouloir me faire communiquer le manuscrit ou l'apage. Sur laquelle figure ce motif?

Si l'homme de confiance, Monsieur J. P. Pissarro, de bon cœur agit l'opposition de mes considérations distinguées

E. De Keyser

Captaine Commandant 1^{er} de ligne.

Monsieur le Président de la
Commission des arts, vos nombreux voeux
de longue et de Santé au Sculpteur belge
Paul du Musée de
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Bruxelles, le 29 Septembre 1898,

N^o

~~Copie~~

De Cher Monsieur Paul Brée,

Le Capitaine De Keyser, exécuteur testamentaire des époux Balbi - Glas nous a fait parvenir deux lettres dans lesquelles il s'étonne de n'avoir point encore vu au Moniteur officiel le legs fait à l'Etat et accepté par arrêté Royal du 17 avril dernier. Ce legs constitue un tableau attribué à Ruydael.

Monsieur Paulmons me prie de vous écrire pour savoir si des arrêtés de ce genre paraissent au journal officiel et dans l'affirmative, pourquoi il n'en a pas encore été mention.

Petrus de Rome
P. Jorgenson

Voir Moniteur du
5^e Septembre 1898 page 1795

MINISTÈRE

DE

L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS.

1898

DIRECTION

DES BEAUX-ARTS

Maurice Fontaine,

Merci de votre célérité.

En répondant à votre lettre, je
vous dirai que le chouette
de ce jour a publié l'annonces
du legs Bellin-Dels d'un
tableau attribué à Ruydael.
On publie les œuvres ayant
une grande importance

Mme Faure Kuhstofe habite
à Paris, 22, rue de Grenelle.

Pourriez-vous me faire
connaître le prix des tableaux
d'Ingres au Musée moderne. Le grand a été
acquis entre 1852 et 1859.
Veuillez inventaire les mentions
nous sans doute.

Prenez mes salutations très
distingquées

J. Van Bree

S. Tenuis. le 16 juillet 1898

Monsieur le Directeur,

Je vous serai bien obligé si vous [chacun] de me répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 4^e Septembre.

Je vous prie de recevoir l'expression de ma considération distinguée.

E. Schreyer
Caff. vnde. 17^e

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE
BELGIQUE

N^o 4611.

OBJET :

Réponse au
16 ct.

A Monsieur le Cap.
de Keyser.

Monsieur,

ANNEXE :

Expédié le 16 juillet 1898.

J. Forgeron

Si nous n'avons pas eu l'honneur de répondre à votre lettre du 1^{er} Septembre, c'est que le Moniteur a publié le 5 du même mois, et nous supposions que vous en aviez pris connaissance, une communication relative au legs d'un tableau à l'Etat par les époux Ball, Ha S. —

Veuillez agréez etc., etc.

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT,

J